



Alain Dubuc

Domtar: privatiser une entreprise privée ?

Il y a quelque chose d'étrange dans le débat, parfois fort émotif, qui entoure la privatisation de Domtar, ce joyau de la Couronne.

Par le biais de deux sociétés d'État, le gouvernement du Québec détient un bloc d'actions minoritaire mais suffisant pour contrôler la compagnie. Mais Domtar n'est pas et n'a jamais été une société d'État. C'est une compagnie privée, cotée en bourse, avec 18 812 actionnaires.

Il ne s'agit pas là seulement d'une nuance sémantique. En plus d'être techniquement privée, Domtar est dirigée par des gens du secteur privé qui gèrent la compagnie comme une entreprise privée. Cette réalité devrait colorer le débat. Comment Québec peut-il « privatiser » ce qui l'est déjà ? Et pourquoi parle-t-on de patrimoine pour décrire ce qui n'est rien d'autre qu'un bloc d'actions ?

Il s'agit là d'un argument à double tranchant. Si Domtar a toutes les vertus de l'entreprise privée, on peut fort bien se demander s'il est nécessaire de la vendre.

UNE MULTINATIONALE DIVERSIFIÉE

Le débat sur les compagnies papetières que veut privatiser le gouvernement du Québec est confus parce que la Société générale de financement, par le biais de sa filiale Dofor, contrôle les compagnies Donahue et Domtar. Ces deux entreprises sont extrêmement différentes l'une de l'autre. En les mettant dans le même panier, on fait des erreurs.

Donahue peut être décrite comme une petite entreprise, profondément québécoise qui, grâce au coup de pouce étatique, a exploité nos forêts. Mais cette image ne convient pas à Domtar.

Tout d'abord, Domtar est un géant, avec un chiffre d'affaires de \$2,1 milliards l'an dernier et des profits de \$175 millions. Deuxièmement, Domtar n'est pas une papetière. Le papier ne compte en fait que pour 35 p. cent de ses profits et de ce total le gros provient d'une vaste gamme de papiers fins plutôt que du classique papier-journal.

La majorité des revenus provient de trois autres groupes : les emballages, les produits chimiques, comme le sel Sifto, et les matériaux de construction, comme le Gyproc et l'Arborite. Il est donc difficile de parler d'entreprise papetière ou forestière.

En outre, les activités de la compagnie dépassent largement les frontières de la province. Entre le tiers et le quart de ses ventes se fait aux USA et sa production se répartit partout à travers le Canada. Et pour donner une idée de sa présence américaine, voici les états où Domtar a des installations de production : Mississippi, Georgie, New-York, New Jersey, Californie, Michigan, Washington, Louisiane, Illinois, Delaware, Nevada, Texas et Colorado !

C'est donc une multinationale diversifiée, dont le siège social est québécois mais dont les activités ne le sont pas nécessairement.

LA DISCRÉTION GOUVERNEMENTALE

Le gouvernement du Québec s'est impliqué dans Domtar au début des années 1980 quand la Caisse de dépôt et placement s'est lancée dans une opération de prise de contrôle, un coup spectaculaire qui a fait bondir Bay Street. Après divers épisodes, la Caisse a vendu une bonne partie de ses actions à une autre société d'État, la SGF. Maintenant, la SGF contrôle 28 p. cent des actions votantes et la Caisse, environ 15 p. cent. Grâce à cette participation, les deux partenaires ont nommé 10 des 19 membres du conseil d'administration.

Le but principal de cette prise de contrôle a d'abord été d'empêcher cette société québécoise, alors dirigée par Alex Hamilton, de déplacer les activités de la compagnie hors du Québec, surtout dans le pétrole et le gaz. Par la suite, les administrateurs représentant le Québec se sont surtout assurés que la voix du Québec ne serait pas oubliée dans les grandes décisions stratégiques. Par exemple, l'énorme investissement de Windsor, sans cette présence, aurait peut-être été fait hors du Québec. Ou encore, Domtar aurait peut-être moins fait appel à des compétences québécoises.

Même si ces deux sociétés d'État contrôlent virtuellement le conseil d'administration, ce n'est pas l'État qui contrôle. Tout d'abord, on compte seulement trois membres du conseil provenant du secteur public ; les autres représentants de l'actionnaire étatique oeuvrent dans le secteur privé.

Du côté de la direction, on ne voit pas la main de l'État. Sur les quinze hauts dirigeants, seulement quatre sont francophones. Et de ce petit groupe, le seul nouveau venu vient lui aussi du privé, de Pétro-Canada ! On n'a donc pas imposé de fonctionnaires ou de sous-ministres.

Plusieurs exemples montrent également que Domtar n'est pas dirigé de la façon dont l'aurait fait un ministre québécois. Par exemple, les importantes divisions des produits chimiques et des emballages sont toujours dirigées en Ontario, tandis que le gros des matériaux de construction est fabriqué hors du Québec. Par ailleurs, quand il a fallu fermer l'une des six usines canadiennes de gypse, c'est celle de Montréal qui a été désignée.

Tout cela montre que la SGF et la Caisse ont respecté la logique de l'entreprise et n'ont pas imposé une stratégie de l'État québécois.

QUATRE TRENTE SOUS POUR UNE PIASSE

On sait par ailleurs que le gouvernement libéral a la conviction qu'une entreprise industrielle sera plus dynamique si elle est entre les mains du secteur privé : c'est le fondement idéologique de la vague de privatisations.

Mais, dans le cas de Domtar, l'argument ne s'applique pas. Cette compagnie profite déjà du dynamisme et du savoir-faire de vrais hommes d'affaires. En la vendant à un propriétaire privé, on changerait en quelque sorte quatre trente sous pour une piasse, à moins, bien sûr, que l'État soit surtout intéressé aux entrées de fonds.

En somme, on ne voit pas, en soi, ce que donnera la privatisation, à moins que l'éventuel acheteur puisse vraiment apporter quelque chose de nouveau et de différent. C'est ce que l'on regardera de plus près dans la chronique de demain.

La subite remontée du dollar canadien ne se poursuivra pas

FRANÇOIS BERGER

Une certaine stabilité est prévisible à moyen terme

La remontée subite du dollar canadien, qui a gagné plus d'un cent par rapport à sa contrepartie américaine depuis une dizaine de jours, ne se poursuivra pas bien longtemps, selon les analystes financiers, mais la monnaie canadienne devrait quand même conserver la stabilité au cours des prochains mois.

La valeur du dollar canadien est passée de 71,47 cents US à la fin de novembre à 72,68 cents US au début de cette semaine, gagnant ainsi 1,21 cents. Hier, la monnaie canadienne a clôturé à 72,64, perdant 4100 de cents par rapport au dollar américain. La hausse des derniers jours s'explique en grande partie par l'annonce, la semaine dernière, d'un déficit moins élevé que prévu du compte courant du Canada, note M. Raymond Théoret, économiste senior à la Banque nationale du Canada.

Le déficit du compte courant au troisième trimestre a été de \$8,8 milliards, au lieu des \$11 milliards auxquels s'attendaient les intervenants sur le marché des changes. Les spé-

culateurs avaient vendu des dollars canadiens en novembre en espérant que le déficit du compte courant entraîne une baisse de la monnaie, de telle sorte qu'en rachetant les dollars, ces investisseurs auraient réalisé un bénéfice. « Le marché a déjoué les spéculateurs, puisque le dollar s'est mis à monter en réaction à un solde courant moins négatif qu'attendu », commente M. Théoret.

Pour que le dollar reprenne vraiment de la vigueur, il faudrait qu'il atteigne 73 cents US, ce qui est peu probable, selon l'économiste. Le dollar canadien devrait subir dans les prochaines semaines une baisse qui correspond à une faiblesse saisonnière au moment où les entreprises du pays versent intérêts et dividendes à l'étranger, surtout aux États-Unis.

Stabilité

S'il est appelé à diminuer à nouveau d'ici à la fin de l'année, le dollar canadien n'en conservera pas

moins une stabilité, autour de 72 cents US, pendant les prochains mois, estiment la plupart des analystes.

Selon M. David Adamo, analyste de la maison torontoise McLeod Young Weir, la performance de la monnaie canadienne devrait rester bonne en raison notamment des investissements étrangers qui sont à la hausse au Canada.

Ainsi, les investisseurs japonais ont acheté en masse des bons du Trésor du Canada au cours du troisième trimestre de cette année, contribuant en partie à la remontée du dollar et garantissant dans le même temps sa stabilité pour les mois à venir. A eux seuls, les japonais ont acquis pour \$3 milliards de bons du Trésor au troisième trimestre.

D'autre part, l'écart entre les taux d'intérêt pratiqués au Canada et ceux des États-Unis reste très élevé en faveur du Canada, attirant les investissements, note M. Allan Yarish, analyste financier à la Banque royale

du Canada. L'écart des taux, en faveur du Canada, est actuellement de 2,7 points de pourcentage, trois fois plus qu'à la même époque l'an dernier.

La Banque royale prévoit que la valeur moyenne du dollar canadien s'établira à 72,05 cents US en 1987. Chez McLeod Young Weir, on l'évalue à 72 cents et l'on s'attend à une remontée en 1988. M. Roland Lefebvre, vice-président aux finances de la Banque d'Épargne, croit lui aussi à une bonne tenue de la monnaie canadienne en 1987 : « On avait jusqu'à maintenant sous-évalué le pouvoir d'achat du dollar canadien », dit-il.

L'économiste Raymond Théoret de la Banque nationale anticipe, pour sa part, une glissade du dollar canadien jusqu'à 70 cents US à la fin de 1987. La remontée récente du dollar était liée au marché des capitaux, mais la performance de la monnaie à long terme dépend de facteurs plus fondamentaux, dit-il.

Une diminution éventuelle du dollar canadien serait liée au taux d'inflation, qui est beaucoup élevé au Canada qu'aux États-Unis (4,4 p. cent par rapport à 1,8 p. cent), ainsi qu'au déficit du compte courant.

Les Laboratoires Nordic Inc. investiront \$45 millions à Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les Laboratoires Nordic Inc. une compagnie canadienne qui se spécialise dans la recherche et la production de produits pharmaceutiques, ont annoncé, hier, un investissement de \$45 millions à Laval. Trente cinq millions seront utilisés pour la recherche et le développement en laboratoire, tandis que les autres dix millions serviront à agrandir l'usine et les laboratoires du complexe existant dans le parc industriel centre, non loin de l'autoroute des Laurentides.

Le président du conseil d'administration de cette firme, dont le siège social est situé à Kirkland dans l'île de Montréal, le Dr Roger Gaudry, a déclaré que la majeure partie de cet important investissement était attribuable aux changements apportés par la Loi fédérale sur les brevets.

Pour sa part, le président-directeur général des Laboratoires Nordic Inc., Carl Bobboski, a expliqué que les \$35 millions seront investis au cours des 10 prochaines années. Pour ce qui est de l'agrandissement, les travaux seront terminés pour 1988.

« Les amendements prévus à la loi sur le brevet, poursuit M. Bobboski, nous permettront d'augmenter nos dépenses en recherche et dévelop-

ment ainsi que nos investissements au cours des prochaines années. »

Les gouvernements fédéral, provincial et municipal se sont réjouis de la décision de cette firme spécialisée dans la fabrication de produits pharmaceutiques dans plusieurs domaines, dont la cardiologie et la gastro-entérologie. Le dernier-né de cette entreprise est le « Cardizem ». Lancé en 1983, après sept ans de recherche, le « Cardizem » est un blo-

queur calcique pour le traitement de l'angine.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Daniel Johnson, a mentionné que la Société de développement industriel (SDI), par le biais de son programme d'aide aux entreprises à technologie moderne, contribuera au projet d'immobilisation évalué à \$10 millions en versant \$717 000 sous forme de prise en charge d'intérêts.

Les chercheurs de Nordic se tournent vers l'avenir en se penchant sur les problèmes des grands brûlés. Cette firme introduira bientôt sur le marché une nouvelle catégorie de médicaments dans ce domaine.

Les Laboratoires Nordic sont nés de la fusion de trois entreprises pharmaceutiques le 31 décembre 1978 : Octo, Laboratoires Franca et Pharbac. Ces trois entreprises étaient regroupées dans un holding connu sous le nom de Omnimed.

Un prêt sans intérêt de \$220 millions serait consenti à l'usine GM de Boisbriand

Presse Canadienne
TORONTO

Les gouvernements fédéral et provincial consentiraient à la société General Motors un prêt sans intérêt de \$220 millions, remboursable en 30 ans pour sauver les 4 000 emplois de l'usine d'assemblage de Boisbriand, a appris le quotidien torontois *The Globe and Mail*.

L'entente, sujette à l'approbation du gouvernement fédéral, prévoit deux versements de \$110 millions à General Motors d'ici le 1er avril 1987, précisent des documents dont le quotidien a obtenu copie.

Un premier versement aurait dû être fait le 31 décembre, mais la décision du fédéral ne sera vraisemblablement pas prise avant le 1er janvier.

Le fabricant d'automobile devra rembourser le prêt en un seul versement global, le 1er avril 1987, indiquent les documents.

Cette aide gouvernementale pourrait entraîner des difficultés politiques pour les conservateurs qui sont la cible de critiques pour avoir versé trop d'argent au Québec.

Elle pourrait aussi susciter de vives réactions aux États-Unis où la compagnie a annoncé la fermeture de 11 usines, entraînant la mise à pied de 29 000 travailleurs.

Aide spéciale de \$1 milliard aux producteurs de céréales canadiens

Presse Canadienne
OTTAWA

Le gouvernement fédéral a finalement annoncé, hier, son programme d'aide spéciale de \$1 milliard destiné aux producteurs de céréales. Les agriculteurs québécois peuvent espérer recevoir \$37,5 millions d'assistance d'Ottawa.

S'étant rendu annoncer lui-même le programme à la conférence annuelle sur ses perspectives agricoles, le premier ministre Brian Mulroney a rappelé qu'Ottawa « n'a pas une réponse et un dollar pour chaque problème », mais le gouvernement est conscient que « ce qui cause du tort à l'agriculture n'est pas dans l'intérêt national ».

Bien que l'Ouest, la Saskatchewan en particulier, reçoivent la part du lion, l'initiative a satisfait, hier, les porte-parole du secteur agricole québécois, qui tenaient à ne pas être mis à l'écart lors de la distribution des deniers fédéraux.

Le programme annoncé hier « est l'initiative spécifique la plus importante de l'histoire agricole canadienne », a précisé le ministre de l'Agric-

culture John Wise, impuissant toutefois, par la suite en conférence de presse à préciser si l'argent viendra d'une réallocation ou d'une hausse d'impôts.

« C'est du nouvel argent, et c'est de l'argent liquide » a-t-il assuré.

Deux tranches

Cette année, Ottawa versera « le plus tôt possible » des paiements allant jusqu'à \$25 000 aux 200 000 producteurs de céréales du Canada. Le producteur canadien moyen recevra environ \$5 000 d'aide.

Une tranche de \$300 millions est disponible immédiatement, l'autre, de \$700 millions sera libérée au début de la prochaine année financière, et disponible le printemps prochain, pour répartir sur deux budgets l'imposant programme.

Le but du programme est de compenser les chutes importantes du prix des céréales, notamment du blé, sur le marché international.

À coup d'immenses subventions agricoles, les États-Unis et la Com-

munauté économique européenne ont fait chuter de 20 à 25 p. cent les prix des céréales et des oléagineux.

En conférence de presse, le ministre de l'Agriculture, John Wise, a soutenu toutefois qu'il n'était pas question d'une surenchère de subventions avec ces deux compétiteurs.

« On annonce \$1 milliards, le programme américain coûte \$3 milliards... par mois, nous n'avons pas les assises financières (pour l'imiter) » a dit M. Wise.

Québécois satisfaits

Pour le vice-président de l'Union des producteurs agricoles du Québec, M. Bernard Duval, le programme fédéral est satisfaisant, puisqu'il respecte le principe d'équité pancanadienne que voulait voir implanter l'UPA.

« On voulait que les producteurs de partout au Canada puissent en profiter. Le montant \$37,5 millions répond globalement aux critères. Cela répond, pour le fonds à nos attentes », a-t-il dit.

De la même manière qu'Ottawa n'intervient pas seulement en faveur des producteurs laitiers québécois lorsqu'il donne des subsides à la production laitière, un programme d'assistance destiné avant tout aux céréaliers de l'Ouest ne devait pas oublier les Québécois.

Selon lui jusqu'à 30 000 agriculteurs québécois pourront être éligibles, parce qu'ils produisent, commercialement ou pour la consommation de leur cheptel, l'une des dix céréales reconnues aux fins du programme. Les productions de maïs d'ensilage sont pratiquement les seules céréales à ne pas être couvertes par le programme. Le blé reste la production la plus généreusement épaulée.

De son côté, le ministre Roch LaSalle rappelle que 8 000 producteurs québécois sont déjà identifiés comme éligibles.

Bien que les producteurs québécois de céréales dont le marché est essentiellement domestique n'aient pas été frappés par la chute des prix internationaux, les fermiers québécois ont tout autant eu à souffrir de la concurrence subventionnée des américains, indique M. Duval.

MONTRÉAL	TORONTO	DOW JONES	L'OR (NEW YORK)	DOLLAR CANADIEN
1532,04 (- 8,24)	3037,98 (- 14,86)	1916,90 (- 13,36)	\$387,00 (- 3,30)	\$ - 4 / 100 72,64

NOMINATIONS CHEZ MÉTRO-RICHELIEU INC.



LAWRENCE TIMMONS



CHARLES ROY



GUY PIUZE

Monsieur Jacques L. Maltais, président et chef de la direction de Métro-Richelieu Inc., annonce les nominations suivantes à la direction de l'entreprise:

Monsieur Guy Piuze, directeur général, Ressources humaines, est nommé vice-président, Ressources humaines.

Monsieur Charles Roy, directeur général, Divisions corporatives, devient vice-président, Divisions corporatives.

Monsieur Lawrence Timmons, contrôleur corporatif, est nommé vice-président, Division des viandes et produits surgelés.

Félicitations et meilleurs succès aux trois nouveaux membres du comité de direction de Métro-Richelieu Inc.



AVIS DE DIVIDENDE

Actions privilégiées, série 2

(dividende no 10)

La Banque a déclaré un dividende régulier de \$1.75 par action sur les actions privilégiées de catégorie A, série 2, rachetables, à dividende cumulatif à taux flottant, payable le 31 décembre 1986 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 15 décembre 1986.

Par ordre du conseil d'administration
PIERRE GOYETTE
Président et
chef de la direction

**LA BANQUE
D'ÉPARGNE**

FIDUCIE PRÊT ET REVENU

Dividende no 90

Avis est donné que le Conseil d'Administration de FIDUCIE PRÊT ET REVENU a déclaré un dividende de 0.20 cents par action classe (A) payable le 15 décembre 1986 aux actionnaires enregistrés dans les livres de la compagnie le 5 décembre 1986.

ROBERT ARCHER
Secrétaire

Québec, le 10 décembre 1986

Service régulier vers
CALGARY
de MONTRÉAL
LUNDI à VENDREDI

Dép. 7h Arr. 11h15
via Toronto

289\$ aller simple



Essayez notre
service
**FAUTEUIL
CONFORT
PLUS**^{MD}
pour 50\$
en sus.

WARDAIR

Votre satisfaction nous donne des ailes

ÉCONO-FLASHES

ANDRÉ CHÉNIER

DUN & BRADSTREET QUITTE L'AFRIQUE DU SUD

■ Dun & Bradstreet, importante société américaine d'édition et de services financiers, annonce à son tour qu'elle cessera ses activités en Afrique du Sud. Cette décision, explique la compagnie, découle de la politique d'apartheid du gouvernement sud-africain. Dun & Bradstreet quittera le pays lorsqu'elle aura respecté les contrats et engagements déjà signés, ce qui pourrait prendre un peu moins d'un an. Les trois entreprises sud-africaines de Dun & Bradstreet, qui emploient 900 personnes, représentent moins de 1 p. cent des activités internationales de la société. Ces intérêts seront vendus à des Sud-Africains.

CONTRAT DE \$4,2 MILLIONS POUR CAE ÉLECTRONIQUE

■ La société montréalaise CAE Electronique a obtenu de la compagnie aérienne USAir un contrat relatif à la fabrication d'un simulateur de vol pour un appareil Boeing-737-300. Le marché, hormis les pièces, les données sur l'avion et le système de visualisation, s'élève à \$4,2 millions US, précise CAE dans un communiqué. Le simulateur sera livré au centre de simulation de USAir à Pittsburgh, en Pennsylvanie. Il entrera en service au début 1988, indique-t-on de même source.

BOND SPECTACULAIRE DES BÉNÉFICES CHEZ PREMIER CHOIX TVEC

■ Le conseil de Premier Choix TVEC a approuvé hier les états financiers des neuf premiers mois de l'exercice qui prenait fin le 31 octobre. Le bénéfice net a été de \$1 million ou 41 cents par action, sur des revenus de \$9,1 millions. Pour la période correspondante, l'an dernier, le bénéfice net était treize fois moindre ou six cents par action, sur des revenus moindres de 35,2 p. cent. Il faut noter qu'en 1985 la société avait bénéficié d'un revenu extraordinaire de \$255 674 provenant du recouvrement de frais d'annulation d'un contrat de diffusion et que son bénéfice net s'était alors élevé à \$76 609. Au 31 octobre, le nombre d'abonnés atteignait 131 501, en hausse de 30,2 p. cent par rapport à la même date l'an dernier.

CAMPEAU-ALLIED: LA DATE DE LA FUSION DEMEURE INCERTAINE

■ Le groupe Campeau et sa nouvelle acquisition américaine, Allied Stores, ont conjointement fait savoir, hier, qu'ils ne pouvaient garantir que la fusion des deux entreprises sera finalisée avant la fin de l'année. Ce détail est important pour les actionnaires d'Allied. Si la transaction est finalisée le ou avant le 31 décembre, ils recevront \$69 par action, comptant. Mais si la fusion arrive plus tard, les actionnaires recevront \$44 comptant, plus \$25 en titres d'Allied. Campeau pourrait aussi proposer une autre combinaison, avant le 15 janvier. Ces informations sont contenues dans un bulletin expédié aux actionnaires d'Allied, qui doivent se réunir en assemblée spéciale le 29 décembre pour approuver la fusion.

MCNEIL MANTHA OUVRE UN BUREAU À EDMONTON

■ Pour accentuer sa présence dans l'Ouest canadien, la maison de courtage en valeurs mobilières McNeil Mantha a choisi d'implanter son sixième bureau à Edmonton. Le réseau de McNeil Mantha s'étend maintenant à quatre provinces canadiennes et aux États-Unis. La firme estime qu'elle est en excellente position pour « apporter une contribution dynamique à l'Alberta Stock Savings Plan », programme mis sur pied par le gouvernement de cette province, et inspiré du Régime d'épargne-actions du Québec. McNeil Mantha a été très active sur le marché du REA.

**MC NEIL
MANTHA**
FONDÉE EN 1930

AMERICAN MOTORS RÉALISE UN BÉNÉFICE AU TROISIÈME TRIMESTRE

■ Joseph Cappy, président et chef de la direction d'American Motors, a informé des concessionnaires de la compagnie qu'American Motors a « fait de l'argent » en septembre, octobre et novembre. Réaffirmant que la compagnie terminera le dernier trimestre avec un bénéfice, M. Cappy, qui s'attend à un « léger déficit » pour l'ensemble de 1987, a ajouté qu'AMC devrait fonctionner à profit à compter de 1988. American Motors, le quatrième fabricant automobile américain, est contrôlé par la société française Renault.

AUGMENTATION DES MISES EN CHANTIER EN NOVEMBRE

■ Des chiffres préliminaires de la Société canadienne d'hypothèques et de logement indiquent qu'en novembre, dans les villes du Québec de 10 000 habitants et plus, un total de 4 786 unités de logement ont été mises en chantier, soit une augmentation de 10,4 p. cent par rapport à novembre 1985. Le taux désaisonnalisé des mises en chantier se situe maintenant à 56 000 par rapport à 62 000 en octobre. Le nombre de maisons unifamiliales commencées en novembre a atteint 1 754 unités, en regard de 1 268 en novembre 1985, et le nombre d'unités dans les collectifs d'habitation 3 032, comparativement à 3 069 en novembre 1985. Pour l'ensemble du Canada, le taux désaisonnalisé des mises en chantier a atteint 209 000 en novembre, comparativement à 223 000 en octobre, le nombre réel de mises en chantier dans les régions urbaines s'élevant à 15 437, soit huit pour cent de plus qu'en novembre 1985.

CIL RÉDUIT SON DIVIDENDE

■ Le conseil de CIL, de Toronto, a déclaré un dividende trimestriel de 10 cents sur les actions ordinaires. Ce dividende sera payé le 30 janvier aux actionnaires inscrits au 31 décembre. Il s'agit d'une réduction de dix cents du dividende. À ce sujet, C.H. Hantho, président du conseil et chef de la direction, a expliqué que le bénéfice des neuf premiers mois était en baisse de 55 p. cent par rapport à l'an dernier et que celui du dernier trimestre sera probablement très inférieur à celui d'il y a un an.

CIL

TÉLÉBEC MODERNISE SON RÉSEAU

■ La compagnie de téléphone Télébec a fait savoir qu'elle investira près de \$8 millions dans un vaste programme de modernisation de son réseau dans la circonscription d'Amos. Essentiellement, le projet consiste à installer un DMS-100 (équipement de communication) au Central d'Amos, équipement dont la mise en service est prévue pour le mois d'août 1987. Le projet prévoit également la modernisation du réseau actuel dans les municipalités de Landrienne, Villemontel, Saint-Félix de Dalquier et Guyenne.

FORTE CHUTE DES BÉNÉFICES À LA BANQUE D'ALBERTA

■ La Banque de l'Alberta a terminé le dernier trimestre avec un déficit de \$321 000 sur des revenus de \$3,2 millions et l'exercice financier avec un bénéfice net de \$1,1 million ou 29 cents par action sur des revenus de \$12,8 millions. L'an dernier, l'institution, dont l'actif est passé de \$106,4 millions en 1985 à \$130,6 millions cette année, avait terminé le dernier trimestre avec un bénéfice de \$533 000 ou 14 cents par action et l'exercice avec un bénéfice de quelque \$2 millions ou 54 cents par action.

DUPONT INVESTIT \$4,3 MILLIONS À KINGSTON

■ DuPont Canada a investi \$4,3 millions dans son usine de Kingston (Ontario) pour y accroître sa production de filés légers de nylon industriel. L'agrandissement fait partie d'un projet d'investissements à long terme d'environ \$26 millions.

**DUPONT
CANADA**

ATRIUM LAVAL

À la hauteur
de votre
image



878-1573
COURTIERS PROTÉGÉS

LOCATION DE BUREAUX

Emplacement
exceptionnel

- Édifice ultramoderne
- Aménagement au goût du locataire
- Occupation automne 87
- Superficie totale de 95 000 pi car.
- Stationnement disponible
- Surfaces disponibles: rez-de-chaussée; 11 890 pi car.
- Etage type: 12012 pi car.

à l'angle des boul.
St-Martin et Daniel-
Johnson, Laval

DEV CORP

Ces machines aux petits talents valent 800\$

Obtenez une remise de 800\$ pour toute machine à écrire que vous échangez contre une télémachine à écrire ETV 240 Plus d'Olivetti.

La machine à écrire d'Olivetti est une machine à écrire à matrice et à impact qui vous offre une qualité d'impression exceptionnelle. Elle est équipée d'un système de correction automatique et d'un système de correction manuelle. Elle est également équipée d'un système de correction automatique et d'un système de correction manuelle.

Vous avez besoin d'une machine à écrire? Venez nous voir à la Olivetti Store, 7035, av. du Parc, Montréal, Québec. Nous vous offrirons une remise de 800\$ sur toute machine à écrire que vous échangez contre une télémachine à écrire ETV 240 Plus d'Olivetti.



olivetti

ETV 240 PLUS **\$3,595.**
Reprise **— \$800.**
Déboursé **\$2,795.**

CANADAC
Les professionnels en bureautique

7035, av. du Parc
Montréal, Qué. **270-1141**

Heures d'affaires:
Lundi au vendredi de 9h30 à 17h

Demandez: M. Bernard Thérout

ABRI FISCAL



**PLACEMENT IMMOBILIER
EN PARTICIPATION**

- ☐ À Dollard-des-Ormeaux (4530, boulevard des Sources)
- ☐ Immeuble en béton — 118 unités
- ☐ Loué en entier — Locataires stables
- ☐ Haute rentabilité
- ☐ Investissement minimum: 10 000 \$
- ☐ Avantages fiscaux importants
- ☐ Aucun déboursé initial — Financement à 100%

ASSISTEZ À NOS SESSIONS D'INFORMATION.
TÉLÉPHONEZ À:

Montréal (514) 866-1587
Gatineau (819) 663-2672
Laurentides (514) 229-4205

VEILLEUX, CHARLEBOIS & ASSOCIÉS INC.
Courtier en contrats d'investissement
Édifice du Port de Montréal, 2, suite 202.
Cité du Havre, Montréal, Qué. H3C 3R5

Cette documentation ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat de valeurs mobilières quelconques ou d'elles soient, une telle offre ne pouvant se faire que par prospectus.

**MONT
ROYAL**

Offrez-vous une nouvelle
TEMPO 1987

POUR NOËL

**PREMIER VERSEMENT DANS
3 MOIS**

Aucun comptant requis

TEMPO 87
à partir de

\$246 + taxe*

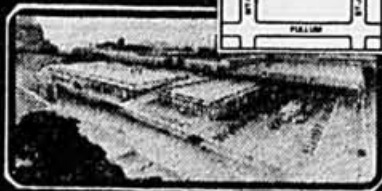
*Utilisation 48 mois, conditionnelle à l'acceptation du crédit.

L'avenir, c'est la location

526-9111

2275

est,
Mont-Royal



Les audiences sur l'abandon des fourgons de queue des trains coûtent une fortune

GILLES GAUTHIER

■ « La sécurité préventive est très importante pour la survie de notre espèce ». Cet extrait d'une résolution adoptée le 10 août 1984 par la municipalité de Rapi-de Danseur n'a rien à voir avec les armes nucléaires mais s'inscrit plutôt dans le grand débat national sur l'abandon des fourgons de queue par le CN et le CP.

C'est en avril 1984 que ces dernières ont été demandées à la Commission canadienne des transports (CCT) l'autorisation de laisser tomber ces « caboose » et on ne prévoit pas que l'organisme fasse connaître sa décision, dont on appellera sans doute, avant le printemps de 1987.

L'étude de cette question par le gouvernement implique des sommes d'argent considérables, admet-on à la CCT sans vouloir donner de chiffres précis. Non seulement cet organisme dépend-il beaucoup en salaires, traduction, études, frais de déplacement et de séjour, etc. pour examiner cette cause, mais les

syndicats, opposés à l'abandon, ainsi que le Canadien National et le Canadien Pacifique investissent-ils aussi pour faire valoir leur point de vue auprès du gouvernement et de la population.

Le syndicat des Travailleurs unis des transports (TUT), représentant 14 000 employés des chemins de fer, a même fait appel à l'importante firme de relations publiques Berger et associés pour l'aider à mener une campagne de presse. Il a également sollicité des appuis auprès de milliers de municipalités, organismes et individus au Canada.

La CCT en est à sa deuxième série d'audiences publiques pancanadiennes sur le sujet. Elles ont été précédées dans les deux cas d'audiences publiques « nationales » à Hull, au cours desquelles les grands intervenants, soit les syndicats des chemins de fer, le CN et le CP ont fait connaître en long et en large leurs arguments.

Hier encore à Montréal, trois membres du comité des chemins de fer de la CCT entendaient des témoignages, principalement des représentants provinciaux et lo-

caux des grands groupes syndicaux. Les contre-interrogatoires menés par les avocats des grosses compagnies n'étaient pas toujours très relevés. Mais on ne peut pas leur en tenir rigueur quand on lit dans le mémoire des membres des TUT de Jonquière que « la cause première des accidents ferroviaires est le passage d'un train sur la voie ferrée ».

Quand elles ont demandé l'abandon des fourgons de queue, le CN et le CP ont expliqué qu'une telle mesure leur permettrait d'économiser \$60 millions par année en frais d'entretien et d'exploitation. Elles soutenaient également que la sécurité ne serait pas affectée parce la technologie du transport ferroviaire avait fait d'énormes progrès et qu'en particulier, un nouvel instrument électronique, le moniteur de queue de train (MQT), pouvait remplir plusieurs des fonctions dévolues aux employés des fourgons. Elles disaient aussi qu'elles effectuaient des tests depuis juin 1983.

Les syndicats affirment pour leur part qu'aucun instrument ne

peut être aussi efficace que l'employé et que par conséquent, le maintien des fourgons est essentiel au transport sûr des marchandises par chemin de fer. Il y a aussi en filigrane la perte de nombreux emplois.

Des audiences publiques ont été tenues par la CCT du 3 décembre 1984 au 18 janvier 1985 à Hull, Moncton, Winnipeg et Vancouver pour déterminer comment pourraient être effectués des essais sur des trains exploités sans fourgons. Cette question avaient donné lieu à des audiences préalables et avait été examinée par un groupe technique consultatif.

La CCT rendait sa décision le 16 septembre 1985 : elle demandait d'autres tests, qui ont débuté à la fin de l'an passé pour se terminer pendant l'été 1986. D'autres essais en laboratoire ne sont pas encore terminés.

De nouvelles audiences publiques ont été tenues à Hull du 6 octobre au 21 novembre dernier puis, à la demande du gouvernement, la caravane s'est remise en marche.

LA BOURSE

Wall Street entraîne à la baisse

■ Les principaux indices boursiers ont tous baissé hier. Le ton a été donné par Wall Street.

L'indice Dow Jones des 30 industrielles américaines a reculé 13,36 points, fermant à 1 916,90. A Toronto, l'indice composé TSE 300 a perdu près de 15 points, pour clôturer à 3 037,98. Le XXM de la bourse de Montréal a pour sa part fermé à 1 532,04, en recul de 8,24 points.

Tous les sous-indices ont terminé la journée d'hier à la baisse, exception faite du sous-indice des services financiers.

Les valeurs les plus actives hier : Husky Oil est demeurée stable à 11 1/4, British Gaz a perdu 1/4 à 12 1/4, Micc Investments 1/4 à 8 3/4, Manulife PFD A 1/2 à 20 1/4, Alcan 1/4 à 39. A la hausse, on retrouvait Great West PFD A qui a grimpé de 1/4 à 26 1/4, Banque Canadienne Impériale de Commerce 1/2 à 20 1/4.

Telecom offre des tarifs pour diminuer les frais d'interurbain

■ Telecom Canada, qui regroupe dix des principales compagnies de télécommunications du pays, dont Bell Canada et Telesat Canada, a fait savoir hier que, l'an prochain, une nouvelle structure tarifaire pour l'interurbain sera déposée qui, si les organismes de réglementation sont d'accord, donnera lieu à une réduction annuelle des frais d'interurbain de \$65 millions.

La modification de la structure tarifaire pourrait entrer en vigueur le 1er juillet 1987 dans certaines provinces.

Selon Frank Degenstein, président de Telecom Canada, les compagnies membres croient que les réductions proposées contribueront à l'amélioration de la compétitivité des entreprises canadiennes, parce qu'elles favoriseront la baisse de leurs coûts d'exploitation.

Les abonnés canadiens du service résidentiel, qui sont parmi les plus grands utilisateurs de l'interurbain au monde, tireront

également parti d'une réduction des tarifs. En fait, à peu près la moitié des revenus que Telecom

Canada tire de l'interurbain est générée par des appels d'abonnés du service résidentiel.

Des consommateurs redoutent les compagnies de téléphone

Presse Canadienne
OTTAWA

■ L'Association des consommateurs du Canada a réagi avec beaucoup de scepticisme, hier, à la décision des principales compagnies de téléphone de demander l'autorisation de baisser d'une moyenne de six pour cent les tarifs des appels interurbains.

Ce qui va se produire, a prédit un directeur de l'association, M. David McKendry, c'est que 85 p. cent des abonnés particuliers vont payer

plus cher à chaque mois pour le service téléphonique, parce que ce sont les appels interurbains qui subventionnent les taux de base.

M. McKendry a rappelé que ce n'est pas d'aujourd'hui que les sociétés de téléphone veulent baisser les tarifs interurbains pour augmenter les taux de base.

Même si Bell Canada relève du CRTC fédéral, d'autres membres de Telecom Canada, comme British Columbia Telephone et Alberta Government Telephone, sont de compétence provinciale.



LA FONDATION NATIONALE DE SOBRIÉTÉ INC.

Monsieur François-Régis Thériault, président de la Fondation Nationale de Sobriété Inc. est heureux d'annoncer la composition du comité d'honneur de la Fondation pour le Montréal-Métropolitain.



Marcel Beaulieu
Président du conseil d'administration
Métro-Richelieu



Camille Marquis
Président directeur général
P.R.A.D.



Jean Minville
Vice-président directeur-général
Division électrolyse et chimie
Alcan Limitee



Gilles Monette
Directeur des communications
Sibeco-Desco



Louis-Philippe Savard
Président du conseil d'administration
Collège St-Jean Vianney

La Fondation Nationale de Sobriété Inc. lance cette année une vaste campagne de souscription qui se déroule à Montréal depuis le 1^{er} décembre et ce jusqu'au 15 décembre. Organisme à but non lucratif, la Fondation recueille au nom de Sobriété du Canada des fonds visant à promouvoir l'information, la recherche, la prévention et l'aide dans les domaines reliés aux abus d'alcool.

Décembre: mois de la sobriété

LA SOBRIÉTÉ:
pour mieux goûter



VOS IMPÔTS

CAROLE PERRON / c.a. de Caron Belanger, Clarkson Gordon

À propos d'intérêts... (suite)

CATHERINE COLLARD, c.a.,
de Caron, Belanger, Clarkson, Gordon

■ La semaine dernière, nous avons vu que, pour être déductibles les intérêts doivent être payés ou payables pendant l'année, conformément à une obligation légale, et engagés afin d'en tirer un revenu au titre d'un bien ou d'une entreprise.

Conversion

En comparant les coûts après impôts d'un emprunt sur hypothèque à ceux d'un prêt à des fins de placement, on comprend l'importance de convertir des intérêts non déductibles en intérêts déductibles. Par exemple, au Québec, si vous êtes assujéti au taux d'impôt le plus élevé, les coûts après impôts d'un tel prêt de 50 000\$ à 13% ne sont que de 5,27%. Même si ce taux de 13% est supérieur au taux d'intérêt sur hypothèque non déductible de 10%, il demeure plus avantageux parce que les intérêts sont déductibles. Dans notre exemple, vous économiserez environ 2 400 \$ par année. Voici comment vous pouvez convertir vos intérêts:

1) Réinvestissement et refinancement: supposons que vous détenez un portefeuille de 50 000\$ et une hypothèque de 50 000\$. Pour rendre vos intérêts sur hypothèque déductibles:

- a) Vous vendez votre portefeuille à un tiers;
- b) Vous utilisez le produit de la vente pour rembourser votre hypothèque;
- c) Vous empruntez en donnant votre maison en garantie et constituez un nouveau portefeuille;
- d) Le gain en capital provenant de la vente peut faire l'objet de l'exonération des gains en capital.

Chaque étape doit être soigneusement documentée afin de bien suivre le cheminement des fonds de leur provenance à leur utilisation. Certaines contraintes peuvent toutefois survenir:

- Votre portefeuille n'est peut-être pas suffisant;
- Il n'est peut-être pas facile à vendre;
- Il y aura la commission du courtier;
- Le remboursement anticipé d'une hypothèque peut entraîner une pénalité;
- La vente peut donner lieu à un impôt sur les gains en capital;
- La vente à perte peut être assujéti à la règle de la perte apparente;
- Le marché peut être volatil.

2) Utilisation d'une société de portefeuille: vous empruntez 50 000\$ et utilisez les fonds pour acheter les actions d'une société de portefeuille. Vous vendez vos placements à la société de portefeuille pour 50 000\$ et une action ordinaire. Vous utilisez le produit de la vente pour rembourser votre hypothèque.

Les intérêts sur le prêt servant à acheter les actions de la société de portefeuille sont déductibles. Certaines autres contraintes peuvent toutefois survenir:

- Les coûts de constitution de la société de portefeuille;
- La gestion de cette société;
- La vente des placements par cette société ne donnera pas droit à l'exonération des gains en capital.

3) Vente des biens à votre conjoint: votre conjoint emprunte et utilise les fonds pour acheter des titres de votre portefeuille. Vous utilisez le produit de la vente pour rembourser votre hypothèque.

Les frais d'intérêt engagés par le conjoint sont déductibles. Toutefois, vous devez tenir compte des règles d'attribution, car le revenu tiré des placements moins les intérêts pourrait être imposable entre vos mains. Une autre contrainte peut s'ajouter à savoir la perte de contrôle du portefeuille.

4) Utilisation d'économies fiscales pour réduire les dettes non déductibles: vous empruntez pour investir dans des abris fiscaux et les économies fiscales en résultant servent à rembourser ou réduire l'hypothèque.

Dans ce scénario, les intérêts non déductibles sont réduits et au moins une partie des intérêts est rendue déductible. Certaines autres contraintes peuvent toutefois survenir:

- Les abris fiscaux sont souvent risqués;
- Vous pouvez être incapable d'obtenir un prêt additionnel;
- Vous pouvez être assujéti à l'impôt minimum de remplacement.

Peu importe le scénario, les transactions doivent être bien documentées et vous devriez consulter votre conseiller fiscal; c'est dans votre intérêt!

Édition: Roger Gervais, F.C.A.

NDLR: Le texte de la semaine dernière aurait dû être signé Catherine Collard et non Carole Perron.



UN DON DE 25000\$

M. Robert Crevier (centre gauche), président de la Ligue de Hockey Dépression Inc., remet à M. Donald Bastien (centre droit), vice-président du conseil d'administration de la Fondation des maladies mentales, un chèque de 25 000\$ représentant la contribution de la Ligue Dépression à la campagne de 5\$ millions de la Fondation. À gauche de M. Crevier, on reconnaît le Dr Yves Lamontagne, président de la Fondation, et à l'extrême droite, M. Jacques Boiteau, administrateur de la Ligue Dépression.

L'objectif de cette importante campagne est de construire un centre de recherche consacré exclusivement aux maladies mentales et d'entreprendre des programmes de recherche orientés vers des résultats concrets.



Les maladies mentales constituent présentement un des pires fléaux au Québec.

Fondation des maladies mentales
7401, rue Hochelaga
Montréal (Québec)
H1N 3M5
(514) 259-0382

DEPUIS QU'YVONNE ET GÉRARD UTILISENT LES ANNONCES CLASSÉES DE LA PRESSE ILS VENDENT RAPIDEMENT!

285-7111
LES ANNONCES CLASSÉES

POUR VENDRE VITE, VITE IL NOUS FAUT LA PRESSE, HEIN GÉRARD!



Le génie allemand à votre portée



VIALLE AUTOMOBILES
400, BOUL. ROLAND-THERRIEN 679-0890



BAROMÈTRE

Statistiques économiques

PRODUCTION

			Variation en % par rapport au mois précédent	par rapport à l'année précédente
Produit intérieur brut (1971 = 100)	sept.	361 998,0	0,7	2,3
Production industrielle (1971 = 100)	sept.	94 560,0	-0,5	-3,5
Exportations (\$ millions)	sept.	10 260,9	5,5	-2,4
Importations (\$ millions)	sept.	9 180,9	-0,5	3,7
Commandes des fabricants (\$ millions)	sept.	20 243,7	2,4	-0,6
Mises en chantier (taux annuel, milliers)	oct.	223,0	-7,5	12,6
Permis de const. (\$ millions - Québec)	août.	431,2	-3,1	-9,9
Ventes au détail (\$ millions - Québec)	sept.	2 974,9	-0,2	10,7
Ventes d'automobiles (unités - Québec)	sept.	1 653,9	-0,6	14,3

REVENUS ET SALAIRES

Gains heb. moyens (\$*) (Canada)	sept.	432,32	0,55	1,89
Gains heb. moyens (\$*) (Québec)	sept.	421,92	0,00	1,84

EMPLOI

Emplois (milliers) - Québec	nov.	2 890	0,4	1,0
Chômeurs (milliers) - Québec	nov.	343	-1,2	-9,7

PRIX

IPC* (1981 = 100)	oct.	134,0	0,5	4,4
Produits industriels* (1981 = 100)	oct.	119,8	0,5	0,7

FINANCE

Masse monétaire (M1, \$ millions)	Oct.	324 32	1,3	5,3
Prêts généraux (\$ millions)	Oct.	125 683	0,5	2,3

Données trimestrielles

Comptes nationaux (en milliards de dollars)

			Variation en % par rapport au mois précédent	par rapport à l'année précédente
Consommation (\$ milliards 1981)	3	227,2	1,8	4,4
Immobilisations	3	82,4	0,3	-0,2
résidentielles	3	25,6	3,8	11,6
non-résidentielles	3	27,5	-5,3	-13,9
Gouvernement	3	74,6	0,1	1,5
Exportations	3	129,8	3,0	6,3
Importations	3	-115,0	4,8	6,0
PIB	3	403,1	0,3	3,5
Revenus personnels (\$ nominaux)	3	430,7	0,6	6,4
Bénéfices avant impôts (\$ nominaux)	3	45,3	1,4	-4,7

Balance des paiements (en millions de dollars)

Balance commerciale	3	1 937	-25,5	-44,6
Taux de chômage au Canada (%)	nov.	9,4	9,4	10,2
Taux de chômage au Québec (%)	nov.	10,6	10,8	11,7
Taux d'escompte* (hebdomadaire)		8,43		
Balance des services (\$ millions)	3	-4 137	-4 578	-4 631
Balance courante (\$ millions)	3	-2 200	-1 977	-1 137
Capitaux à court terme* (\$ millions)	3	-920	-874	905
Capitaux à long terme* (\$ millions)	3	4 668	3 059	216

Source: Statistique Canada CANSIM
* données non-saisonnalisées

(Information: 514-263-5725)

Wise s'étend hors Québec



LAURIER CLOUTIER

■ Avec seulement \$3 millions de dettes à long terme, les Magasins Wise passent à l'expansion hors-Québec. La famille montréalaise n'écartera pas des acquisitions l'an prochain, à la suite d'une étude de projets à compter de janvier.

Avec le courtier McLeod Young Weir, la compagnie Wise vient de mettre en marché une émission REA (épargne-actions) de \$6,6 millions dont la plus grande partie servira à l'ouverture de nouveaux magasins et à l'expansion en général. Le public investisseur doit toutefois se contenter d'actions subalternes avec un bon de souscription. Mais les titres, à \$5, se vendent à un multiple de seulement 12,5 fois les profits, même si Wise affiche un rendement de 3,0 p. cent comparativement à 1,5 p. cent dans l'industrie du commerce de détail, déclare en entrevue le vice-président, Finances.

Lionel Wise prévoit six nouveaux magasins l'an prochain, dont quatre dans les Maritimes qui s'ajoutent aux deux succursales toutes récentes du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve. En 1988, Wise s'attaquera à l'Ontario.

Le vice-président s'attend à des profits de \$1,7 million cette année, sur des ventes de \$55 millions dans 23 magasins, contre \$1,2 million sur un chiffre d'affaires de \$40,5 millions l'an dernier. Lionel Wise anticipe pour 1987 des ventes en hausse de 20 p. cent et des profits, de 25 à 50 p. cent, à environ \$3 millions. En cinq ans, il vise \$100 millions de chiffre d'affaires dans tout l'Est du Canada.

L'informatique

Low profile. Alex Wise a démarré modestement avec un premier magasin, rue Saint-Hubert à Montréal. Il avait horreur des emprunts bancaires. Ses fils et petits-enfants maintiennent cette attitude, malgré des investissements nécessaires de \$0,5 à \$1 million par succursale.

Le magasin à rayons junior s'adresse à toute la famille avec une gamme étendue de produits excluant les appareils électroménagers et l'électronique. Ses prix se situent entre ceux de Sears et de K Mart, estime Lionel Wise.

La clef du succès se trouve dans le contrôle des inventaires et des ventes, couplé à une réévaluation constante du marketing. C'est le « meilleur système d'informatique au Canada » qui permet cette souplesse, ajoute le vice-président. Il fut développé en collaboration avec la firme américaine NCR qui veut maintenant le commercialiser dans le monde.

Usine de containers pour l'aérospatiale et la défense à Saint-Jean-sur-Richelieu

PIERRE BELLEMANE
IBERVILLE

■ La société familiale française Lhotellier Montrichard s'installera à Iberville pour fabriquer, à compter de l'été 1988, diverses composantes destinées au LLAD (Low Level Air Defense) de la

compagnie Oerlikon, qui atteindra bientôt sa vitesse de croisière à Saint-Jean-sur-Richelieu.

La future usine modulaire, devant créer une quarantaine d'emplois, générera des investissements de près de \$3 millions, dont \$597 000 proviendront du gouvernement fédéral.

Cependant, la firme française devait faire l'acquisition, hier après-midi, de la société de production de containers « Metcon Container Products Ltd », établie à Toronto.

« Dès que notre nouvelle usine d'Iberville amorcera sa production, dans environ 18 mois, nous fermerons nos installations à Toronto pour concentrer nos efforts à Iberville », confiait hier Philippe Lhotellier, en marge d'une conférence de presse, tenue notamment en présence du ministre fédéral André Bissollette et du représentant libéral à l'Assemblée nationale, Jacques Tremblay.

Marco Genoni, p.d.g. de la compagnie Oerlikon, a accueilli avec enthousiasme l'arrivée de son partenaire français qui, « compte tenu de sa renommée, nous apparaît essentiel dans l'esprit de notre entreprise ».

Les contrats de sous-traitance, que Oerlikon confiera à Lhotellier Canada, se chiffreront dans les \$2 millions par année. L'impact économique dans le Haut-Richelieu se fera surtout sentir, lorsque Lhotellier inaugurera sa nouvelle usine d'Iberville, car cette firme recouvrera elle-même à la sous-traitance pour la fabrication de certaines pièces.

Plus précisément, Lhotellier fabriquera des conteneurs compatibles à l'équipement aérospatial et militaire. En termes simples, Lhotellier s'occupera d'équiper les véhicules de défense assemblés chez Oerlikon, en plus de voir au conditionnement de diverses pièces de précision industrielles, aéronautiques et militaires.

À noter que l'investissement de Lhotellier à Iberville, suscité par l'implantation récente de Oerlikon, est le premier du genre que réalise la société française à l'extérieur de l'Europe.

M. Lhotellier laisse aussi entendre que l'objectif prioritaire de cette firme, fondée en 1941, est de rayonner d'abord et avant tout sur le marché canadien. « On verra, par la suite, s'il y a lieu de déborder sur le marché américain », d'affirmer M. Lhotellier, avant d'aller signer le contrat d'achat de Metcon à Toronto.

Service régulier vers
TORONTO
de MONTREAL
LUNDI à SAMEDI
Dép. 7h Arr. 8h15
69\$ aller simple

Essayez notre service
FAUTEUIL CONFORT PLUS
pour 15\$ en sus.
WARDAIR
Votre satisfaction nous donne des ailes

Si la
marque n'est pas
Générale Electrique
ce n'est pas
un véritable Carfone.

Une technologie perfectionnée allée à une qualité supérieure. La Générale Electrique comble vos exigences.

Le combiné Carfone GÉ ne fait pas exception. Plus perfectionné... et à la portée d'un plus grand nombre de personnes.

Grâce à une conception innovatrice et à une technologie plus poussée, nous avons créé une nouvelle génération de combinés mobiles Carfone. Prévu pour en faire plus en moins d'espace, le combiné Carfone s'installe facilement (et se loge discrètement) presque n'importe où dans votre véhicule—même sous le siège avant.

Vu sa conception intelligente et ses circuits simplifiés (nous avons réduit le nombre de composants de moitié),

nous sommes en mesure d'offrir le combiné Carfone à un prix très concurrentiel. En outre, nous vous proposons une vaste gamme de Plans de location-bail d'affaires. Vous ne manquerez pas de trouver le modèle qui convient tant à votre budget qu'à vos exigences en matière de communications.

Grâce à l'installation d'un téléphone cellulaire dans votre véhicule, votre productivité sera largement améliorée. Mais souvenez-vous, si la marque n'est pas Générale Electrique, ce n'est pas un véritable Carfone.

Appelez-nous dès aujourd'hui pour bénéficier sans obligation d'une démonstration, au numéro suivant sans frais d'interurbain:

1-800-268-1739

Générale Electrique
du Canada

Bell
Cellulaire

Co. Générale Electrique du Canada Ltée Communications Cellulaire
2055 Rue Peel, Bureau 850, Montréal, Québec H3A 3B8

Park Avenue

WOW!

FINANCEMENT

9.9%*

du 8 au 12 décembre 1986

PREMIER VERSEMENT
EN FÉVRIER 1987

SUR TOUS NOS MODÈLES
DE VOITURES ET CAMIONS
CHEVROLET, OLDSMOBILE
ET CADILLAC EN STOCK

- * Pour acheteur qualifié
- * 9.9% 36 mois max. 10000\$
- * 10.9% 48 mois max. 12000\$
- * Véhicules neufs et démonstrateurs

Park Avenue
Chevrolet, Oldsmobile, Cadillac
5000, boul. Jean-Talon est **725-9811**



ALBERTA

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net	Valeurs
Orbita	100	58%	8%	8%		Orbita
231700						Pon ea
210000	475	460	460	+ 10		Pere

[illegible]

	245				SU.7
	2006	73	73	73	de 4

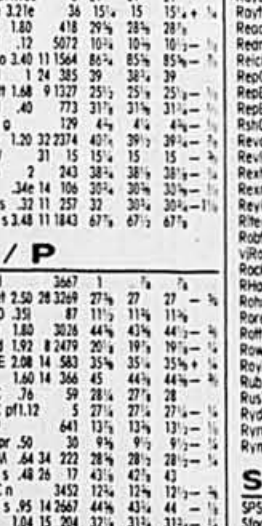
120,300	50	45	48	+1
400	130	130	130	
1100	\$9	8	9	+1/2
150,000	87	84	84	
10,000	225	225	225	-10
35	35	35	35	-5
1000	70	70	70	
1502	220	220	220	
500	35	35	35	
1100	150	140	140	-10
700	80	75	75	-25
2625	65	60	60	
500	\$15	15	15	

35000	28	28	28		Others
1000	250	250	250		Stock
3000	52	52	52		pLam
48300	280	270	275	-8	

PS	Ventes	Hour	Bas	Form	ch Net	Value
1.60	71	44%	43%	44%	+1%	PaPL
	303105	10	9%	9%	-1%	PaPL
	413	9%	8%	8%	-1%	PaPL



5.25	2140	54 $\frac{1}{2}$	54 $\frac{1}{2}$	54 $\frac{1}{2}$	Rate
6.10	2100	64	64	64	+ 1 $\frac{1}{2}$ Rate



1.92	9 x 4840225	24%	24%	—	1%	Stal
2.48	31 1671 48	47%	47%	—	1%	Exp

[illegible]

OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)

NEW YORK				TORONTO (PC) — 9 décembre, les actions fournies par la Bourse de Toronto.			
				Offre.	Dem.	Offre.	Dem.
129 580 000				Alcoa	10 13	Alcan	10 13
158 980 000				Alcan	10 13	Alcan	10 13
Billets:				Alcan	10 13	Alcan	10 13
Mardi				Alcan	10 13	Alcan	10 13
2 033				Alcan	10 13	Alcan	10 13
531				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1 029				Alcan	10 13	Alcan	10 13
473				Alcan	10 13	Alcan	10 13
24				Alcan	10 13	Alcan	10 13
42				Alcan	10 13	Alcan	10 13
Dow Jones:				Alcan	10 13	Alcan	10 13
Dow. Ind. Bas. Cbl. Var.				Alcan	10 13	Alcan	10 13
351.52 1309.82 1305.87 916.90 -11.38				Alcan	10 13	Alcan	10 13
352.85 855.60 861.76 841.48 -12.21				Alcan	10 13	Alcan	10 13
212.52 211.38 210.44 211.31 -0.06				Alcan	10 13	Alcan	10 13
750.00 753.00 750.22 753.19 -5.58				Alcan	10 13	Alcan	10 13
Standard & Poor's:				Alcan	10 13	Alcan	10 13
Haut. Bas. Ferm. Var.				Alcan	10 13	Alcan	10 13
279.72 277.07 277.07 -2.27				Alcan	10 13	Alcan	10 13
209.94 206.60 206.95 -2.69				Alcan	10 13	Alcan	10 13
116.81 116.08 116.22 -0.51				Alcan	10 13	Alcan	10 13
28.27 28.06 28.14 -0.10				Alcan	10 13	Alcan	10 13
251.27 243.25 249.28 -1.88				Alcan	10 13	Alcan	10 13
Cote:				Alcan	10 13	Alcan	10 13
Off. Dem. Off. Dem. Off. Dem. Off. Dem.				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 90 105 100 62 332				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 385 425 400 130 27				Alcan	10 13	Alcan	10 13
Feb 510 425 465 450 5 35				Alcan	10 13	Alcan	10 13
Dec 5145 56 57 57 57 10 11				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 255 240 250 56 34				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 30 45 45 45 45 45				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 5 20 20 20 20 20				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 35 35 35 35 35 35				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 112 112 112 112 112 112				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 115 115 115 115 115 115				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 190 205 205 205 205 205				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 305 310 310 310 310 310				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 80 105 85 5 625				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 245 270 250 4 4				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 15 16 16 16 16 16				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 35 35 35 35 35 35				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 112 112 112 112 112 112				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 115 115 115 115 115 115				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 190 205 205 205 205 205				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 305 310 310 310 310 310				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 80 105 85 5 625				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 245 270 250 4 4				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 15 16 16 16 16 16				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 35 35 35 35 35 35				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 112 112 112 112 112 112				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 115 115 115 115 115 115				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 190 205 205 205 205 205				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 305 310 310 310 310 310				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 80 105 85 5 625				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 245 270 250 4 4				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 15 16 16 16 16 16				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 35 35 35 35 35 35				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 112 112 112 112 112 112				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 115 115 115 115 115 115				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 190 205 205 205 205 205				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 305 310 310 310 310 310				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 80 105 85 5 625				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 245 270 250 4 4				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 15 16 16 16 16 16				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 35 35 35 35 35 35				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 112 112 112 112 112 112				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 115 115 115 115 115 115				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 190 205 205 205 205 205				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 305 310 310 310 310 310				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 80 105 85 5 625				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 245 270 250 4 4				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 15 16 16 16 16 16				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 35 35 35 35 35 35				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 112 112 112 112 112 112				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 115 115 115 115 115 115				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 190 205 205 205 205 205				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 305 310 310 310 310 310				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 80 105 85 5 625				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 245 270 250 4 4				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 15 16 16 16 16 16				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 35 35 35 35 35 35				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 112 112 112 112 112 112				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 115 115 115 115 115 115				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 190 205 205 205 205 205				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 305 310 310 310 310 310				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 80 105 85 5 625				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 245 270 250 4 4				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 15 16 16 16 16 16				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 35 35 35 35 35 35				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 112 112 112 112 112 112				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 115 115 115 115 115 115				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 190 205 205 205 205 205				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 305 310 310 310 310 310				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 80 105 85 5 625				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 245 270 250 4 4				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 15 16 16 16 16 16				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 35 35 35 35 35 35				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 112 112 112 112 112 112				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 115 115 115 115 115 115				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 190 205 205 205 205 205				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 305 310 310 310 310 310				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 80 105 85 5 625				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 245 270 250 4 4				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 15 16 16 16 16 16				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 35 35 35 35 35 35				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 112 112 112 112 112 112				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 115 115 115 115 115 115				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 190 205 205 205 205 205				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 305 310 310 310 310 310				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 80 105 85 5 625				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 245 270 250 4 4				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 15 16 16 16 16 16				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 35 35 35 35 35 35				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 112 112 112 112 112 112				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 115 115 115 115 115 115				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 190 205 205 205 205 205				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 305 310 310 310 310 310				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 80 105 85 5 625				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 245 270 250 4 4				Alcan	10 13	Alcan	10 13
1355 P 15 16 16 16 16 16							

Griffity	250		1 Tel 77	\$19	Nitel E	\$19	Wool	17	72
Croble	40	45	Jonac	\$13 1/2	Nitel 3a	\$10 1/2	Weather	39	30
Dolani	92	95	Jinks	50 1/2	Nitel 2b	\$11	W Star	13	18
Jones P	20	30	Jinks p	\$24	Mind	30	Yng D	43	30
Jenick	5	10	Jengic	72					

Options	1.01.12	2.01.12	3.01.12	4.01.12	5.01.12	6.01.12	7.01.12	8.01.12	9.01.12	10.01.12	11.01.12	12.01.12	13.01.12	14.01.12	15.01.12	16.01.12	17.01.12	18.01.12	19.01.12	20.01.12	21.01.12	22.01.12	23.01.12	24.01.12	25.01.12	26.01.12	27.01.12	28.01.12	29.01.12	30.01.12	31.01.12	1.02.12	2.02.12	3.02.12	4.02.12	5.02.12	6.02.12	7.02.12	8.02.12	9.02.12	10.02.12	11.02.12	12.02.12	13.02.12	14.02.12	15.02.12	16.02.12	17.02.12	18.02.12	19.02.12	20.02.12	21.02.12	22.02.12	23.02.12	24.02.12	25.02.12	26.02.12	27.02.12	28.02.12	29.02.12	30.02.12	1.03.12	2.03.12	3.03.12	4.03.12	5.03.12	6.03.12	7.03.12	8.03.12	9.03.12	10.03.12	11.03.12	12.03.12	13.03.12	14.03.12	15.03.12	16.03.12	17.03.12	18.03.12	19.03.12	20.03.12	21.03.12	22.03.12	23.03.12	24.03.12	25.03.12	26.03.12	27.03.12	28.03.12	29.03.12	30.03.12	31.03.12	1.04.12	2.04.12	3.04.12	4.04.12	5.04.12	6.04.12	7.04.12	8.04.12	9.04.12	10.04.12	11.04.12	12.04.12	13.04.12	14.04.12	15.04.12	16.04.12	17.04.12	18.04.12	19.04.12	20.04.12	21.04.12	22.04.12	23.04.12	24.04.12	25.04.12	26.04.12	27.04.12	28.04.12	29.04.12	30.04.12	1.05.12	2.05.12	3.05.12	4.05.12	5.05.12	6.05.12	7.05.12	8.05.12	9.05.12	10.05.12	11.05.12	12.05.12	13.05.12	14.05.12	15.05.12	16.05.12	17.05.12	18.05.12	19.05.12	20.05.12	21.05.12	22.05.12	23.05.12	24.05.12	25.05.12	26.05.12	27.05.12	28.05.12	29.05.12	30.05.12	31.05.12	1.06.12	2.06.12	3.06.12	4.06.12	5.06.12	6.06.12	7.06.12	8.06.12	9.06.12	10.06.12	11.06.12	12.06.12	13.06.12	14.06.12	15.06.12	16.06.12	17.06.12	18.06.12	19.06.12	20.06.12	21.06.12	22.06.12	23.06.12	24.06.12	25.06.12	26.06.12	27.06.12	28.06.12	29.06.12	30.06.12	1.07.12	2.07.12	3.07.12	4.07.12	5.07.12	6.07.12	7.07.12	8.07.12	9.07.12	10.07.12	11.07.12	12.07.12	13.07.12	14.07.12	15.07.12	16.07.12	17.07.12	18.07.12	19.07.12	20.07.12	21.07.12	22.07.12	23.07.12	24.07.12	25.07.12	26.07.12	27.07.12	28.07.12	29.07.12	30.07.12	31.07.12	1.08.12	2.08.12	3.08.12	4.08.12	5.08.12	6.08.12	7.08.12	8.08.12	9.08.12	10.08.12	11.08.12	12.08.12	13.08.12	14.08.12	15.08.12	16.08.12	17.08.12	18.08.12	19.08.12	20.08.12	21.08.12	22.08.12	23.08.12	24.08.12	25.08.12	26.08.12	27.08.12	28.08.12	29.08.12	30.08.12	31.08.12	1.09.12	2.09.12	3.09.12	4.09.12	5.09.12	6.09.12	7.09.12	8.09.12	9.09.12	10.09.12	11.09.12	12.09.12	13.09.12	14.09.12	15.09.12	16.09.12	17.09.12	18.09.12	19.09.12	20.09.12	21.09.12	22.09.12	23.09.12	24.09.12	25.09.12	26.09.12	27.09.12	28.09.12	29.09.12	30.09.12	1.10.12	2.10.12	3.10.12	4.10.12	5.10.12	6.10.12	7.10.12	8.10.12	9.10.12	10.10.12	11.10.12	12.10.12	13.10.12	14.10.12	15.10.12	16.10.12	17.10.12	18.10.12	19.10.12	20.10.12	21.10.12	22.10.12	23.10.1
---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	---------

483-4040

VANCOUVER suite de la page D7

Values	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net	ch.
Nelson	5000	480	480	480	-20	
Nelson	10000	150	150	150	-23	
Nelson	25000	80	80	80	-3	
Nelson	40000	100	100	100	-3	
Nelson	50000	120	120	120	-3	
Nelson	60000	140	140	140	-3	
Nelson	70000	160	160	160	-3	
Nelson	80000	180	180	180	-3	
Nelson	90000	200	200	200	-3	
Nelson	100000	220	220	220	-3	



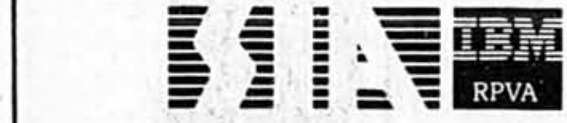
Aux directeurs de la distribution...

Si vous êtes coincés dans de mauvais engrenages, et si vous n'avez que des journées de 8 heures pour accomplir des 20 heures de travail, il est grand temps de faire appel aux services d'accès à l'information SIA. Ils ont les solutions à vos problèmes.

SIA, c'est un RPVA (revendeur de produits à valeur ajoutée) IBM, spécialisée en logiciel et en matériel pour l'administrateur de la distribution.

Pour votre entreprise, cela se traduit de la façon suivante: des solutions pratiques qui vous feront économiser du temps et de l'argent à des prix tout à fait raisonnables.

Communiquez avec M. Ross Salvo, l'informaticien SIA expert en administration de la distribution des aujourd'hui, pour une évaluation gratuite.



SIA Service Information Access Inc.
1440 ouest, rue Sainte-Catherine
Bureau 716
Montréal (Québec) H3G 1S3
(514) 871-9819

Service régulier vers VANCOUVER

de MONTRÉAL
LUNDI à VENDREDI
Dép. 7h Arr. 11h
via Toronto
339\$ aller simple

Essayez notre service FAUTEUIL CONFORT PLUS^{MD} pour 75\$ en sus.

WARDAIR

Votre satisfaction nous donne des ailes

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

705 HYPOTHEQUES

AAA 1ère, 2e, balance vente rapide, notaire, Laberge 729-4334.

ACCEPTATION en 7 jours, 1ère et 2e hypothèques, Caisse Pop. St-René, Goulet, 321-2610.

ACCEPTATION 48 HEURES 1RE, 2E HYPOTHEQUE Résidentiel, commercial, industriel, Credit Via, 253-3354.

ARGENT disponible, 1re ou 2e hyp. notaire, 849-6844.

705 HYPOTHEQUES

ARGENT à prêter 2e hypothèque balance de vente, taux à discuter, Guy Goyette, notaire, 875-9277.

ARGENT à prêter 2e hypothèque. Particulier, 583-6347.

AVIS AUX PROMOTEURS \$2,500,000 À 25 MILLIONS Avec participation ou non Services financiers CLAUDE ST-ONGE CRTR733-4214

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ASSOCIE ou investisseur avec \$100,000 pour achat d'une brasserie. Potentiel illimité, 334-7164. Avec 2000 courtiers.

COMMERCE d'entretien d'extérieurs, nettoyage, entretien et vente, camion et équipement et clientèle. Prix à discuter, 677-4457.

ENVIRON 12000 bancs de haute qualité à vendre, très bonne condition, 679-4156.

FRANCHISES cours de Patois et Communication, vente, gestion, etc. Idéal pour professionnels, enseignants, etc. Institut Jean-Guy, Leboeuf (514)-277-2117.

PRODUITS de sécurité révolutionnaires. Vendeurs marque de commerce et inventaire. \$250,000. Imnt. Constant inc. M. Menard, 1-227-4601.

715 SERVICES FINANCIERS

ATTENTION COMMERCE Prêts pour refinancement, expansion, nouvelle acquisition, équipement, Gimsam inc. 646-1000.

FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc. DENCOL MTC - 342-1358

PLACEMENTS déductibles d'impôt minimum \$5,000. Date limite 31 dec. M. Locombe, 514-260-2191.

VOUS disposez d'un petit capital \$5,000, \$10,000, \$15,000, ou plus, vous désirez investir dans l'immobilier, alors joignez une équipe assignée. Pour informations, écrivez au 494, Chemin Côte Ste-Catherine, bureau 101, Outremont, Que H2V 2B4, ou téléphonez M. Lebrun, 285-8536.

717 SERVICES SPECIALES

PROPRIETAIRES d'entreprises, vous désirez vendre et prendre votre retraite graduellement ou immédiatement. Acheteurs sérieux avec capital et expérience en affaires. Évaluation gratuite, Nicolas Inc. Consultants, 664-2874.

TELEX service, tenue de livres, comptabilité, Telextel 739-2277.

718 ARGENT DEMANDE

BESOIN argent 1ère 2e hyp. sur propriétés notaire 729-4334.

RECHERCHE \$30,000 en 2e hypothèque, du meilleur taux possible, pour affaire. Richard Berthiaume, 651-3156.

725 TENUE DE LIVRES DECLARATIONS D'IMPOT

MICROGESTION L.C. inc. comptabilité et tenue de livres informatiques, rapport d'impôt et service bureau, 668-4469.

P.A. CONSEILS INC. Comptabilité sur ordinateur pour PME, assistance pour crédits, impôts, compagnies et particuliers, 341-3204.

726 INFORMATIQUE BUREAUTIQUE

SERVICE d'analyse et programmation en Lotus 1-2-3, symphony, dBase-2, Conlactex Céline Chabot 622-4742.

714 FRANCHISES

FRANCHISES, appareils électroménagers, 28 ans d'existence, dans tout le territoire du Québec. Jour: 581-3390, soir: Mme Doris Doyle: 1-588-3110

712 ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé, actif ou non, dans entreprise en vêtements, chaussures.

JOUR: Mm 514-876-2851

ASSOCIEE demandée 30 à 40 ans pour agence de renseignements de prêt à domicile. Non commis. Excellent potentiel. Devra investir \$25,000 et travailler sur place. Écrire à La Presse, ref. 3423, C.P. 6041, Succ. A, Montréal H3C 3E3.

BUREAU de comptabilité recherche syndicat de faillite, commerce associée, bon chiffre d'affaires. Jacques Martin Associe, 931-8829

INVENTEUR cherche investisseurs, capital \$50,000 pour fabrication et vente d'un article utilitaire inexistants sur le marché. Urgent. Idée géniale sans risque. Curieux s'abstenir. Écrire à C.P. 383, Station K, Montréal, H1N 3L3.

715 SERVICES FINANCIERS

CONSOLIDATION DE DETTES Consultation gratuite. Pre-faillite, pre-saisie. LABBE ASS. 931-8839

714 FRANCHISES

\$1 1/2 MILLION 199-1499 LIQUIDATION de bijoux-mode de fantaisie

Prix en vigueur jusqu'à épuisement des stocks. Pas de bon de réservation. Achats en magasin seulement.

Tu l'avantages

- Carrefour Laval • Centre Commercial Pont-Viau
- Place Longueuil • Mail Champlain à Brossard
- Les Promenades St-Bruno

LES METAUX

MARCHÉ DE LONDRES PRIX EN STERLING PAR TONNE METRIQUE

COMPTANT	TERME	VENTES
902-504	951-951.5	145 825 tonnes
929-930		
931-932		
933-934		
935-936		
937-938		
939-940		
941-942		
943-944		
945-946		
947-948		
949-950		
951-952		
953-954		
955-956		
957-958		
959-960		
961-962		
963-964		
965-966		
967-968		
969-970		
971-972		
973-974		
975-976		
977-978		
979-980		
981-982		
983-984		
985-986		
987-988		
989-990		
991-992		
993-994		
995-996		
997-998		
999-1000		